

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

### AMENDEMENT

N ° I-CF1448

présenté par  
M. Bataille, M. Castellani et M. de Courson

-----

### ARTICLE 21

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.